

PAR COURRIEL

Québec, le 4 août 2025

Objet : Réponse - Demande d'accès à des documents

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 juin 2025 visant à obtenir tous les documents, notes internes, courriels, tableaux, présentations PowerPoint, rapports, directives ou autres communications officielles ou informelles produits ou reçus depuis le 1er janvier 2024, concernant les coupures budgétaires exigées ou prévues par Santé Québec dans le réseau de la santé, incluant :

- Les compressions demandées ou imposées aux établissements du CIUSSS de la Capitale-Nationale ;
- Les objectifs d'économie budgétaire transmis par le gouvernement ou par Santé Québec;
- Les évaluations internes des impacts de ces coupures ;
- Tout plan d'action, scénario ou grille d'analyse préparé pour répondre à ces objectifs de réduction ;
- Les échanges entre le CIUSSS de la Capitale-Nationale et Santé Québec à ce sujet.

Aux termes de nos vérifications, vous trouverez ci-joint des documents qui contiennent certains des renseignements requis aux termes de votre demande. Toutefois, certains renseignements contenus dans ces documents ont été caviardés parce qu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être communiqués sans le consentement des personnes concernées, et ce, conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

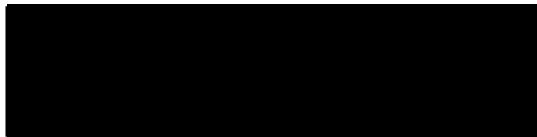
Par ailleurs, l'accès à cinq (5) documents vous est refusé, ceux-ci étant considérés comme des ébauches ou des brouillons au sens de l'article 9 de la Loi.

Il apparaît également que deux (2) documents relèvent davantage de la compétence du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, en vertu de l'article 48 de la Loi, nous vous invitons à formuler votre demande auprès de madame Josée Martel, responsable de l'accès aux documents, aux coordonnées suivantes:

Direction générale de la gouvernance et des affaires institutionnelles
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la *Loi*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer nos cordiales salutations.



Patrick-Thierry Grenier, avocat, chef du bureau de la PCD, des affaires juridiques et de la gouvernance

N/Réf. : 25-SQ-0001-142-01

p.j Avis de recours
 Dispositions législatives citées
 Documents – onglet 1

From: Zineb Dahbi <zineb.dahbi@sante.quebec> on behalf of Erika Bially
Sent on: Thursday, May 22, 2025 3:57:53 PM
To: Geneviève Bouchard (CIUSSSCN-DRI) <genevieve.bouchard6.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca>
CC: Présidente et cheffe de la direction Santé Québec <pcd@sante.quebec>; VP Finances Santé Québec <vpf@sante.quebec>; Patrick Duchesne (CIUSSSCN) <patrick.duchesne.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca>; Louis Côté-Sansfaçon (CIUSSSCN-DRI) <louis.cote-sansfacon.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca>
Subject: Lettre programmation 25-26 CIUSSS de la Capitale-Nationale - 25-TI-00108-015
Attachments: 25-TI-00108-015_LET_Programmation_Bilan_25-26_CIUSSS_Capitale-Nationale (3).pdf (325.12 KB)

Categories: Sonia H

Bonjour,
Vous trouverez ci-joint le fichier PDF d'une lettre sous ma signature concernant le dossier mentionné en objet.
Veuillez prendre note qu'aucune copie papier ne suivra.
Au plaisir et bonne journée !



Erika Bially
Vice-présidente, Technologies de l'information
VPTI
3000 Av.Saint-Jean-Baptiste,
Québec (Québec) G2E 6J5
erika.bially@sante.quebec
sante.quebec

Avis de confidentialité
Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.
Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



PAR COURRIEL

Québec, le 22 mai 2025

Madame Geneviève Bouchard
Directrice des ressources informationnelles
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Madame,

Dans le cadre des collectes annuelles relatives à la gouvernance des RI, nous poursuivons l'exercice de la **Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles** (Programmation) et la description de l'utilisation des sommes (Bilan).

Cet exercice vise à regrouper l'ensemble des coûts des initiatives en RI relevant de Santé Québec au sein du **Système intégré de gestion des ressources informationnelles** (SIGRI). Ce regroupement permettra, entre autres, d'assurer un meilleur suivi du **seuil maximal d'investissement** établi dans le **Plan québécois des infrastructures en ressources informationnelles** (PQI-RI). L'exercice permettra également d'éliminer la double saisie pour la reddition de comptes. Ainsi, une seule reddition de comptes sera requise à Santé Québec.

Compte tenu des sommes attribuées à Santé Québec dans le cadre du PQI-RI, telles que prévues dans le plus récent budget du gouvernement du Québec, les projets ont été révisés afin de respecter les nouvelles enveloppes budgétaires. Certains projets ont été ajustés pour tenir compte de la réduction de l'enveloppe budgétaire. Pour faire suite à la communication du 29 avril dernier, voici les renseignements et instructions concernant les sommes allouées et les modalités d'utilisation.

Pour 2025-2026, votre établissement se voit accorder les sommes de :

- 3 370 713 \$ comme enveloppe de maintien d'actifs
 - L'enveloppe de maintien d'actifs est prévue pour faire le maintien des actifs existants seulement
 - Cette enveloppe inclut l'avance de fonds (déjà reçue) : 162 462,77 \$

Tout projet ne figurant pas dans cette lettre devra être suspendu en attendant son financement, à l'exception des projets financés à l'extérieur du PQI-RI qui ont obtenu les autorisations prescrites par la LGGRI.

Seuls les projets conformes aux exigences LGGRI sont éligibles. Les projets doivent tous obtenir les autorisations officielles prévues.

Les projets nationaux structurants feront l'objet de communications spécifiques.

Les prochaines étapes sont :

- 22 mai : Séance d'information pour expliquer les sommes accordées à chaque établissement pour le maintien des actifs
- Du 22 mai au 20 juin : Rencontre individuelle avec chaque établissement pour discuter du nouveau portefeuille de projets
- 30 mai : Communication concernant la reddition de comptes mensuelle avec les consignes détaillées à l'effet qu'elle est attendue le 15 de chaque mois
 - La reddition de compte du mois de mai a été retirée du calendrier.
 - Le premier exercice de reddition en lien avec la programmation de votre établissement et l'enveloppe allouée sont attendus exceptionnellement le 20 juin.
- 20 juin : Faire parvenir au siège social de Santé Québec votre planification des activités ou projets qui imputera votre enveloppe budgétaire.

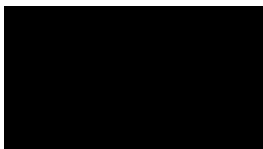
Toute nouvelle demande peut être déposée en tout temps sur ce site : <https://espaceclient.ti.msss.rtss.qc.ca/Login.aspx>.

À la suite du dépôt d'une nouvelle demande, un processus de validation permettra d'assurer la conformité de la documentation et du projet. Chaque trimestre, le portefeuille sera révisé. Les projets provisionnés dans l'enveloppe de maintien d'actifs qui répondent à la définition de projet (voir annexe A) doivent également être déposés.

Les équipes demeurent mobilisées pour vous accompagner. Pour toute question concernant la présente correspondance, n'hésitez pas à communiquer avec :

- Le Bureau de projets en technologies de l'information pour la Programmation en RI 2025-2030 au bpti@sante.quebec.
- La Direction générale de gouvernance et stratégie en technologies de l'information pour la Programmation en RI 2025-2030 (volets activités, bilan de l'utilisation des sommes saisies au SIGRI) au pgri@sante.quebec.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Erika Bially
Vice-présidente, technologie de l'information

CC Mme Geneviève Biron, Santé Québec
Mme Sonia Dugas, Santé Québec
M. Patrick Duchesne, CISSS de la Capitale-Nationale
M. Louis Côté-Sansfaçon, CIUSSS de la Capitale-Nationale

N/Réf. : 25-TI-00108-015



Annexe A Définitions et maintien d'actifs

	Projet	Activités	
		Activités <u>regroupées</u> de maintien actif	Activité de continuité <u>isolée</u>
Définition/ Nature de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir ou concevoir de nouveaux actifs informationnels Moderniser, accroître ou rehausser un actif informationnel par l'ajout de nouvelles fonctionnalités (évolution) Au choix, peut inclure le remplacement en totalité ou en partie d'un actif informationnel existant (ex. fin de vie utile nécessitant une nouvelle génération d'actif). Dans ce cas, même si la nature du projet est le maintien d'actif, le besoin peut être déposé en tant que projet. 	<p>Activités pour se défaire d'un actif informationnel désuet ou qui ne répond plus aux besoins</p> <p>Activités d'entretien et de maintien de la performance d'un actif informationnel existant et pour prévenir sa désuétude.</p> <p>Activités pour maintenir la pérennité des opérations de gestion et de planification</p> <p>Activités pour rattraper un retard de maintenance d'un actif informationnel existant</p> <p>Activité pour améliorer une fonctionnalité déjà existante d'un actif informationnel (Amélioration mineure)</p> <p>Toute intervention qui n'est pas de type "projet non-qualifié" ou "projet qualifié"</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> Regroupement d'activités de maintien de même nature Regroupements d'activités de maintien de différentes natures, mais complémentaires, qui sont requises pour compléter l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> Activité de continuité isolée
Objectifs	Initiative temporaire dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique et nouveau.	Opérations courantes effectuée de façon continue ou répétées dans le temps afin d'assurer le maintien, la qualité et la sécurité des services	
Financement	<p>Non-qualifié 100 k\$ à 500k\$ (autorisation de Santé Québec)</p> <p>Qualifié 500 k\$ et +</p>	Variable selon l'ampleur des activités et le coût d'acquisition en matériel	Intervention dont le coût est < 100 000\$

* La décision d'utiliser l'approche agile ou cascade pour la réalisation des travaux liés aux activités ne change en rien la nature de l'intervention, mais constitue davantage un choix d'organisation du travail.

Références

PMI et Norme ISO 10006

Plan de gestion des ressources informationnelles - PGRI (MSSS)

Guide d'élaboration de la programmation et des dépenses en RI 2025

Confirmation de budget 2025-2026



VP Finances Santé Québec

À ● Adelaide De Melo (CIUSSS NIM); ● Benoit Geneau (PINEL); ● Bruno Petrucci (CISSSME16); ● Caroline Roy (CISSSAT); ● Dan Gabay (COMTL); ● Isabel Roussin-Collin; ● Isabelle Demers (HSJ); ● Isabelle Matte (CCSMTL PDG); ● Jacinthe Cloutier (MCQ); ● Jacques Couillard CISSS des îles; ● Jean-Christophe Carvalho (MED - CISSSBSL PDG); ● Jean-François Fortin-Verreault (CIUSSS EMTL); ● Jeanne-Evelyne Turgeon (CISSSLAV); +49 autres

Cc ● Bureau PCD; ● Maryse Poupart; ● Amélie Morin (CIUSSSCN); ● Benoit Major (CISSSLAU); ● Claudie Deschenes (CISSSBSL PDG); ● Colleen Timm (CUSM); ● Daniel Vigneault (IUCPQ); ● Danielle Goulet (CHU-PDGA); ● Dominique Pilon (CISSSMO16); ● Eric Bellefeuille (CISSSLAN); ● Erin Cook; ● Évelyne Grenier-Ouimette (CISSSAT); ● Geneviève Parisien (HSJ); ● Gilles Hudon (MCQ); ● Jean St-Pierre (CISSSGASPESIE); +10 autres

Cci ● Annie Dufresne; ● Patrice Clément; ● Mireille Bolduc; ● Lise Collette; ● Josua El Jam; ● Carine Bouthillier; ● Nicolas Robert; ● Nancy Bernard; ● Lyne Desjardins

🛡 Général

📄 Vous avez transféré ce message le 2025-07-31 09:52.



2025-05-23_Let. confirmation budget 2025-2026_Tous les établissements.pdf
378 KB

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe une lettre qui vous est adressée.

Meilleures salutations,

**Santé
Québec**

Sonia Hamelin pour :

Sonia Dugas, CPA

Vice-présidente

Vice-présidence - Finances

2021, avenue Union

Montréal (Québec) H3A 2S9

vpf@sante.quebec

sante.quebec

Avis de confidentialité

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel.

Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement son expéditeur et de détruire ce message, ainsi que toute copie.



PAR COURRIEL

Québec, le 23 mai 2025

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES RESSOURCES FINANCIÈRES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Objet : Confirmation budget 2025-2026

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de la planification budgétaire pour l'exercice 2025-2026, le financement du secteur de la Santé et des Services sociaux demeure une priorité essentielle. Afin de répondre aux défis grandissants et d'assurer une gestion optimale des ressources, les investissements doivent soutenir la modernisation des pratiques, l'amélioration des services aux patients et l'optimisation de l'administration des établissements de santé.

Cette année, avec les leviers qu'offrent Santé Québec, la planification des ressources financières repose sur une approche méthodologique innovante, favorisant une performance financière accrue et une harmonisation des pratiques entre les établissements, et ce tout en facilitant le partage des meilleures stratégies de gestion.

Ce nouveau modèle financier vise à :

- S'assurer que les ressources additionnelles améliorent l'accès et la qualité des soins.
- Délaisser les bases historiques qui engendrent des disparités régionales.
- Établir des paramètres clairs dès le début du cycle budgétaire pour renforcer la prévisibilité et l'imputabilité.
- Orienter le financement en fonction des besoins réels et des volumes d'activités attendus.
- Alléger la charge administrative afin de concentrer la gestion sur la prestation des services et la qualité des soins.

... 2

Dans cette perspective, la vice-présidence Finances a procédé à l'attribution du budget initial de votre établissement pour l'exercice 2025-2026 (voir document en pièce jointe : Confirmation du budget initial 2025-2026). Cette allocation budgétaire s'accompagne d'une stratégie d'optimisation visant à garantir une gestion efficiente des ressources, tout en préservant la qualité des soins et des services offerts à la population.

Stratégie d'optimisation budgétaire

Le budget 2025-2026 intègre des mesures d'optimisation articulées autour des trois axes suivants :

- Performance financière : Un ajustement limité à 4,6 % des coûts directs bruts de l'exercice précédent, garantissant une allocation efficiente des ressources sans nuire à l'accès ni la qualité des services.
- Fin des programmes non récurrents : Une évaluation permettant de réajuster les initiatives selon leur pertinence et leur impact.
- Optimisation de l'utilisation des médicaments : Une révision de l'usage de certaines molécules afin d'assurer leur conformité aux objectifs de pertinence clinique et de performance.

Facteurs d'indexation budgétaire

Le budget 2025-2026 intègre également les paramètres suivants :

- Un ajustement budgétaire des ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), avec un taux d'indexation paramétrique de 2,18 %.
- Organismes communautaires régionaux : Pour les établissements concernés, l'enveloppe budgétaire dédiée à ces organismes est indexée à 2,20 %.

Modalités de transmission et suivi

Production du budget détaillé : Les orientations spécifiques sont détaillées dans le bulletin d'information 2025-003 relatif à la planification budgétaire.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Nous restons disponibles pour toute clarification et vous remercions pour votre précieuse collaboration dans cette transition vers une meilleure performance financière.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Vice-présidente des Finances

[REDACTED]

Sonia Dugas, CPA

p.j.

c. c. M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M^{me} Maryse Poupart, Santé Québec

N/Réf. : 2025-FI05-05

Unités administratives - Santé Québec		Budget initial 2025-2026 avant aug. de financement
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	1 015 712 842 \$
02	CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 254 751 055 \$
03	CHU de Québec-UL	1 417 615 045 \$
03	CIUSSS Capitale-Nationale	1 889 061 721 \$
03	IUCPQ/Inst.univ.card.pneumo.Qc	316 605 396 \$
04	CIUSSS Mauricie-Centre-Québec	2 153 523 609 \$
05	CIUSSS Estrie-CHUS	2 180 041 565 \$
06	CHUM/Cent.hosp. univ. Montréal	1 192 309 158 \$
06	CIUSSS Ouest-Ile-de-Mtl	1 250 228 910 \$
06	CIUSSS Centre-Ouest-Ile-de-Mtl	1 106 431 211 \$
06	CIUSSS Centre-Sud-Ile-de-Mtl	2 143 510 620 \$
06	CIUSSS Nord-Ile-de-Mtl	1 198 572 515 \$
06	CIUSSS Est-Ile-de-Mtl	1 660 673 581 \$
06	ICM/Inst. cardiologie Montréal	240 848 051 \$
06	CUSM/Centre univ. santé McGill	1 341 588 843 \$
06	CHU Ste-Justine	511 545 344 \$
06	Institut Philippe-Pinel	85 732 183 \$
07	CISSS de l'Outaouais	1 346 599 567 \$
08	CISSS Abitibi-Témiscamingue	713 735 107 \$
09	CISSS de la Côte-Nord	577 338 933 \$
10	CRSSS de la Baie-James	101 473 472 \$
11	CISSS des Iles	94 291 322 \$
11	CISSS de la Gaspésie	499 816 665 \$
12	CISSS Chaudière-Appalaches	1 547 073 538 \$
13	CISSS de Laval	1 363 176 687 \$
14	CISSS de Lanaudière	1 444 397 554 \$
15	CISSS des Laurentides	1 926 826 215 \$
16	CISSS Montérégie-Centre	1 577 616 795 \$
16	CISSS Montérégie-Est	1 493 939 063 \$
16	CISSS Montérégie-Ouest	1 138 636 020 \$
Sous-total des unités administratives (Santé Québec)		34 783 672 589 \$

Inclus dans le budget initial 2025-2026 (à titre informatif)				
Optimisation Performance	Optimisation Médicaments	Fin de programme	Transferts budgétaires (voir Annexe)	Produits sanguins
(32 909 667) \$	(2 010 649) \$	(2 352 923) \$	(619 330) \$	17 035 789 \$
(24 923 599) \$	(2 695 086) \$	(2 888 344) \$	(3 253 557) \$	21 467 770 \$
(17 570 684) \$	(8 956 763) \$	(2 239 247) \$	(3 357 706) \$	52 626 598 \$
(75 961 590) \$	(1 035 850) \$	(10 188 039) \$	(2 212 511) \$	- \$
(12 485 616) \$	(879 029) \$	(721 305) \$	(77 641) \$	- \$
(19 941 772) \$	(4 282 803) \$	(8 622 290) \$	(3 831 422) \$	16 583 951 \$
(28 234 334) \$	(5 173 285) \$	(6 048 114) \$	28 572 099 \$	28 160 516 \$
(55 023 902) \$	(4 857 807) \$	(2 764 434) \$	(4 820 448) \$	83 560 468 \$
(35 130 045) \$	(1 991 724) \$	(6 782 255) \$	(3 962 588) \$	- \$
(21 117 630) \$	(3 161 103) \$	(2 342 064) \$	(3 136 453) \$	- \$
(55 357 021) \$	(1 136 702) \$	(4 166 142) \$	(1 551 298) \$	- \$
(43 570 405) \$	(2 962 283) \$	(8 913 912) \$	(4 182 254) \$	- \$
(60 518 131) \$	(5 197 168) \$	(7 174 205) \$	(6 300 144) \$	- \$
(10 921 951) \$	(179 289) \$	(642 383) \$	(706 909) \$	- \$
(50 844 381) \$	(6 391 362) \$	(3 621 582) \$	(3 688 480) \$	95 206 731 \$
(24 134 608) \$	(2 065 734) \$	(890 655) \$	(2 034 990) \$	16 877 658 \$
(4 096 002) \$	(53 091) \$	(224 457) \$	(529 802) \$	- \$
(45 065 663) \$	(2 761 664) \$	(4 440 946) \$	(4 155 417) \$	21 330 291 \$
(35 380 998) \$	(1 626 116) \$	(4 888 836) \$	(944 156) \$	- \$
(27 658 182) \$	(795 053) \$	(1 680 324) \$	(2 182 432) \$	- \$
(4 246 973) \$	(105 420) \$	(406 666) \$	(471 021) \$	- \$
(3 907 957) \$	(195 696) \$	(121 304) \$	(19 980) \$	- \$
(20 422 669) \$	(943 277) \$	(1 431 241) \$	(1 345 100) \$	- \$
(31 132 656) \$	(3 738 445) \$	(4 884 847) \$	(4 332 184) \$	15 614 720 \$
(26 083 777) \$	(2 874 500) \$	(2 154 215) \$	(2 669 436) \$	57 559 684 \$
(11 374 759) \$	(3 306 254) \$	(5 183 163) \$	(4 107 634) \$	- \$
(34 772 182) \$	(4 104 942) \$	(8 169 630) \$	(9 597 585) \$	- \$
(23 588 837) \$	(4 259 805) \$	(6 575 294) \$	(7 172 590) \$	56 163 824 \$
(37 516 208) \$	(3 023 059) \$	(4 410 243) \$	(6 370 311) \$	- \$
(50 802 962) \$	(2 236 036) \$	(2 785 547) \$	(32 857 989) \$	- \$
(924 695 162) \$	(83 000 000) \$	(117 714 610) \$	(91 919 268) \$	482 188 000 \$

From: Stéphane Bussières (CIUSSSCN) <stephane.bussieres.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca>
Sent on: Thursday, October 24, 2024 6:42:37 PM
To: Sonia Dugas <sonia.dugas@sante.quebec>
CC: Mireille Bolduc <mireille.bolduc@sante.quebec>
Subject: Intensification des services en SAD 2024-2025 - 24-PA-00263
Attachments: [REDACTED]

Bonjour Sonia,
Je suppose que c'est le 44 M\$ que tu avais demandé au MSSS de nous verser? Donc puisqu'on atteint déjà les cibles ce montant nous permettra de diminuer notre déficit?
Merci

Stéphane Bussières, directeur des ressources financières

CIUSSS de la Capitale-Nationale
2601, chemin de la Canardière, Aile M
Québec (Québec) G1J 2G3
Téléphone : 418 663-5000, poste 27281
Courriel : stephane.bussieres.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

De : Michael Pratte

Envoyé : 24 octobre 2024 14:21

À : Nathalie Boisvert (CRSSBJ DG) ; Jennifer Munick-Watkins (RRSSN) ; Martial Mainguy (PSCH) ; Daniel St-Amour (CBHSSJB) ; Adelaide De Melo (CIUSSS NIM) ; Bruno Petrucci (CISSSME16) ; Caroline Roy (CISSSAT) ; Dan Gabay (COMTL) ; Isabelle Matte (CCSMTL PDGA) ; Jean-Christophe Carvalho (CISSSBSL MED PDG) ; Jean-François Fortin-Verreault (CIUSSS EMTL) ; Jeanne-Evelyne Turgeon (CISSSLAV) ; Julie Delaney (CISSSLAU) ; Julie Labbé (CIUSSS SLSJ) ; Lawrence Rosenberg (CISSSLAN) ; Philippe Gribreauval (PDG - CISSSMO16) ; Sophie Doucet CISSS des Iles ; Stéphane Tremblay (CIUSSSE-CHUS)

Cc : MSSS - Sous-Ministre ; Aziz Lahssaini (CISSSO) ; Caroline Morin (Dir. - CISSSBSL DRF) ; Carrie Bogante (CCOMTL) ; Chantal Garneau (CISSSLAN) ; Claude Cyr ; Eric Champagne (CIUSSS EMTL) ; Guénaëlle Joly (CCSMTL DRF) ; Jean-Philippe Comtois (09 CISSS) ; Jean-Pierre Collette (CISSSGASPESIE) ; Julie Bergeron (CIUSSS NIM) ; Justin Gauthier (COMTL) ; Karine Maillette (MCQ) ; Luc Labelle (CISSSMO16) ; Lyne Jutras (CIUSSSE-CHUS) ; Nadia Beaudoin (09 CISSS) ; Nancy Morin (CISSSAT) ; Patrick Ducharme (CISSSME16) ; Pierre-Olivier Pedneault (CIUSSS SLSJ) ; Stéphane Bussières (CIUSSSCN) ; Sylvain Simard (CISSSLAV) ; Sylvie Durand (CISSSCA DRFGC) ; Vincent Desjardins (CISSSMC16) ; Yan Brodeur (CISSSLAU) ; Benoit Major (CISSSO) ; Claudie Deschenes (CISSSBSL PDG) ; Dominique Pilon (CISSSMO16) ; Eric Bellefeuille (CISSSLAN) ; Évelyne Grenier-Ouimette (CISSSAT) ; Gilles Hudon (MCQ) ; Jacinthe Cloutier (MCQ) ; Jean St-Pierre (CISSSGASPESIE) ; Jonathan Brière (CIUSSS EMTL) ; Julie Lavoie PDGA (CIUSSS SLSJ) ; Lise Pouliot (CISSSMC16) ; Lucie Tremblay (CCOMTL PDGA) ; Marco Belanger (CISSSCA DG) ; Marie-Eve Lemieux (CIUSSS NIM) ; Maryse Hébert (CISSSME16) ; Najia Hachimi-Idrissi (COMTL)

Objet : @DA ET ENR DANS K -Intensification des services en SAD 2024-2025 - 24-PA-00263

Bonjour,
Je vous invite à prendre connaissance de la correspondance ci-jointe et de son annexe.
Je vous remercie et vous souhaite une agréable journée.
Michael Pratte pour Geneviève Landry.

Michael Pratte

Technicien en administration

Direction générale des Aînés et des Proches aidants (DGAPA)
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
☎ 581-814-9100
✉ michael.pratte@msss.gouv.qc.ca

From: VPE Santé Québec <vpe@sante.quebec>
Sent on: Tuesday, April 22, 2025 6:17:23 PM
To: Stéphane Bussières (CIUSSSCN) <stephane.bussieres.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca>
CC: Patrick Duchesne (CIUSSSCN) <patrick.duchesne.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca>; Michel Delamarre <michel.delamarre@sante.quebec>; Marie-Claude Langlois <marie-claude.langlois@sante.quebec>; Julie Mathieu <julie.mathieu@sante.quebec>
Subject: Plan d'équilibre budgétaire - mise à jour des mesures C3
Attachments: [REDACTED]

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe, la plus récente version de votre plan d'équilibre budgétaire (PEB), ajustée à l'issue de nos rencontres d'échange avec l'équipe de la VPE-OT de Santé Québec.

En suivi du Comité de direction de Santé Québec (CDSQ) du 9 avril, nous vous demandons de procéder à la mise à jour des mesures C3 de votre PEB.

À la colonne Date de début de la mesure, indiquer

- Réalisées: pour les mesures déjà déployées ou
- Retirées : pour les mesures qui ne seront pas mises en œuvre
- Pour les mesures 25-26 à réaliser, inscrire la date de début (après le 1er avril)

Veillez noter que le PEB vise uniquement des mesures d'économies, donc toute mesure de reconnaissance de financement doit être retirée. Nous vous demandons également d'ajuster si requis, les montants d'économies estimées en 25-26. Aussi, si des mesures C3 sont manquantes, veuillez les ajouter. Toute modification doit être mise en surbrillance.

Finalement, pour chacune des mesure C3, le tableau pour les mesures du PEB nécessitant l'approbation de Santé Québec doit être complété, particulièrement pour la section des mesures de mitigation. Vous le trouverez également en pièce jointe. Le numéro de la mesure du PEB dans ces deux documents doit correspondre afin de faciliter le repérage.

Un retour à l'adresse vpe@sante.quebec pour le **30 avril** est demandé.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Mmes Marie-Claude Langlois et Caroline Ouellet ainsi qu'avec M. Michel Delamarre.

Meilleures salutations.



Santé Québec

Caroline Ouellet, conseillère-cadre

Bureau de la Vice-présidence exécutive – opération transformation

Santé Québec

930, chemine Ste-Foy

Québec (Québec) G1S 2L4

caroline.ouellet@sante.quebec

From: Stéphane Bussières (CIUSSSCN) <stephane.bussieres.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca>
Sent on: Tuesday, April 29, 2025 7:23:48 PM
To: VPE Santé Québec <vpe@sante.quebec>
CC: Patrick Duchesne (CIUSSSCN) <patrick.duchesne.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca>; Michel Delamarre <michel.delamarre@sante.quebec>; Marie-Claude Langlois <marie-claude.langlois@sante.quebec>; Julie Mathieu <julie.mathieu@sante.quebec>; Mélissa Belle-Rive (CIUSSSCN) <melissa.belle-rive.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca>
Subject: Plan d'équilibre budgétaire - mise à jour des mesures C3
Attachments: [REDACTED]

Categories: Marie-Claude; Caroline

Bonjour,
Comme demandé, nous vous retournons le fichier mis à jour selon vos orientations.
Je porte à votre attention que les 2 fichiers que vous nous aviez retourner n'étaient pas de la même date et pas la dernière version que l'on vous avait envoyé.
Nous sommes donc reparti de la version du 13 mars qui était la dernière version que l'on vous avait acheminé.

Merci
Stéphane Bussières, directeur des ressources financières

CIUSSS de la Capitale-Nationale
2601, chemin de la Canardière, Aile M
Québec (Québec) G1J 2G3
Téléphone : 418 663-5000, poste 27281
Courriel : stephane.bussieres.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca

De : VPE Santé Québec
Envoyé : 22 avril 2025 14:17
À : Stéphane Bussières (CIUSSSCN)
Cc : Patrick Duchesne (CIUSSSCN) ; Michel Delamarre ; Marie-Claude Langlois ; Julie Mathieu
Objet : @DA -Plan d'équilibre budgétaire - mise à jour des mesures C3

Bonjour,
Vous trouverez en pièce jointe, la plus récente version de votre plan d'équilibre budgétaire (PEB), ajustée à l'issue de nos rencontres d'échange avec l'équipe de la VPE-OT de Santé Québec.
En suivi du Comité de direction de Santé Québec (CDSQ) du 9 avril, nous vous demandons de procéder à la mise à jour des mesures C3 de votre PEB.

À la colonne Date de début de la mesure, indiquer

- Réalisées: pour les mesures déjà déployées ou
- Retirées : pour les mesures qui ne seront pas mises en œuvre
- Pour les mesures 25-26 à réaliser, inscrire la date de début (après le 1er avril)

Veillez noter que le PEB vise uniquement des mesures d'économies, donc toute mesure de reconnaissance de financement doit être retirée. Nous vous demandons également d'ajuster si requis, les montants d'économies estimées en 25-26. Aussi, si des mesures C3 sont manquantes, veuillez les ajouter. Toute modification doit être mise en surbrillance.

Finalement, pour chacune des mesure C3, le tableau pour les mesures du PEB nécessitant l'approbation de Santé Québec doit être complété, particulièrement pour la section des mesures de mitigation. Vous le trouverez également en pièce jointe. Le numéro de la mesure du PEB dans ces deux documents doit correspondre afin de faciliter le repérage.

Un retour à l'adresse vpe@sante.quebec pour le **30 avril** est demandé.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Mmes Marie-Claude Langlois et Caroline Ouellet ainsi qu'avec M. Michel Delamarre.

Meilleures salutations.

Québec 

Santé Québec

Caroline Ouellet, conseillère-cadre